

Département du VAL-D'OISE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de Beaumont-sur-Oise

Pièce n°6b : plan de zonage au 1/2500e

Version approbation

Révision du PLU

Document approuvé le :

IngESPACES

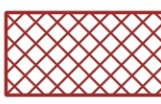
Cité Descartes
23, rue Alfred Nobel
77420 Champs-sur-Marne
TEL : 01 64 61 86 24

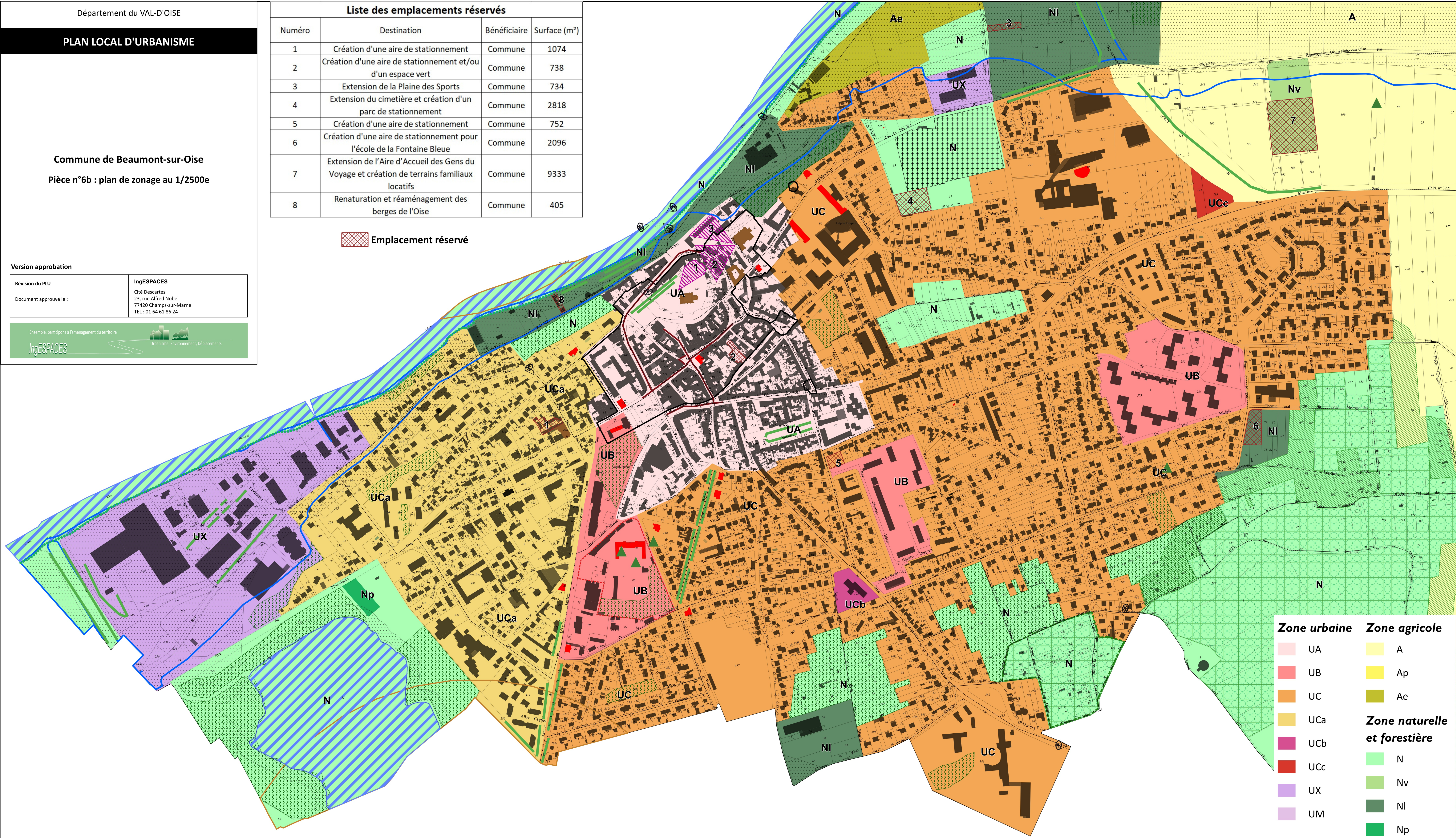
Ensemble, participons à l'aménagement du territoire

IngESPACES

Urbanisme, Environnement, Déplacements

Liste des emplacements réservés			
Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Création d'une aire de stationnement	Commune	1074
2	Création d'une aire de stationnement et/ou d'un espace vert	Commune	738
3	Extension de la Plaine des Sports	Commune	734
4	Extension du cimetière et création d'un parc de stationnement	Commune	2818
5	Création d'une aire de stationnement	Commune	752
6	Création d'une aire de stationnement pour l'école de la Fontaine Bleue	Commune	2096
7	Extension de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage et création de terrains familiaux locatifs	Commune	9333
8	Renaturation et réaménagement des berges de l'Oise	Commune	405

 Emplacement réservé



Zone urbaine

UA

UB

UC

UCa

UCb

UCc

UX

UM

Zone agricole

A

Ap

Ae

Zone naturelle et forestière

N

Nv

NI

Np

Prescriptions

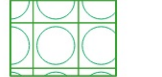
 Secteur soumis aux Orientations d'Aménagement et de Programmation

 Périmètre de 500 m autour des gares de Persan-Beaumont et Nointel-Mours

Eléments à protéger au titre de l'article L.151-16 du CU

 Voies dans lesquelles doit être préservée la diversité commerciale

Eléments à protéger au titre de l'article L.113-1 du CU et du SDRIF

 Espaces Boisés Classés

 Lisières inconstructibles de 50 m autour des espaces boisés de plus de 100 hectares

Eléments à protéger au titre des articles L.151-19 et L.151-23 du CU

 Espaces végétalisés

 Arbre remarquable

 Alignements d'arbres et haies

 Ripisylve

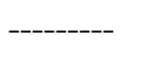
 Oise et lac des Ciments

 Patrimoine bâti remarquable

 Cônes de vue

 Vues remarquables

Eléments à protéger au titre de l'article L.151-38 du CU

 Chemins inscrits au PDIPR

Secteurs soumis à des risques naturels

 Secteurs soumis au respect du PPRI

 Secteurs soumis au respect du PPRMT

Zones humides

 DRIEE - zones humides potentielles (classe 3)

Elément à protéger au titre du code du patrimoine

 Patrimoine bâti protégé au titre des monuments historiques

Information

 ENS du Clos Dubus